Horaire Défintif

HORAIRE DES PERMANENCES
- BIBLIOTHEQUE (A40) -

Horaire en application à partir du lundi 30 janvier 2023

Horaire Définitif

HEURES LOCAL A 40	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h15	M. COLLIN	M. NICOLAS	M. COLLIN	M. COLLIN	M. COLLIN
RECRE MIDI 12H30-12H50	Madame DUPONT	Madame HUART		Monsieur NICOLAS	Madame BOEVER
15h30-16h10	M. COLLIN	M. NICOLAS		M. COLLIN	M. COLLIN

LA BIBLIOTHÈQUE EST ACCESSIBLE PENDANT
LES TEMPS DE MIDI, EN MATINÉE ET FIN DE JOURNÉE

LES ÉLÈVES SONT AUTORISÉS À S'Y RENDRE UNIQUEMENT
APRÈS LES REPAS, SOIT DE 12H30 À 12H50

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

MÉDIATHÈQUE

Horaire Définitif